

Déclaration conjointe franco-japonaise sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire

Le Président de la République française et la Première ministre du Japon,

Rappelant que la France et le Japon ont développé de manière continue leur coopération sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire dans le cadre établi par l'Accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Japon pour l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, fait à Tokyo le 26 février 1972, et la Déclaration conjointe sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire du 3 mai 2023 entre la ministre de la Transition énergétique de la France et le ministre de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie du Japon,

Notant que la coopération dans le domaine du nucléaire civil constitue un point essentiel du partenariat d'exception entre la France et le Japon, comme le souligne la Feuille de route sur la coopération franco-japonaise (2023-2027),

Réaffirmant la contribution précieuse d'une énergie nucléaire sûre à la sécurité énergétique et à la production d'énergie à neutre en carbone,

Rappelant l'engagement conjoint des deux pays de respecter et de faire respecter le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, notamment son troisième pilier sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire,

ont souligné qu'il était important de renforcer la coopération dans les domaines suivants :

1. Améliorer l'exploitation sûre, viable et à long terme des réacteurs existants

Le Président français et la Première ministre japonaise renforceront la coopération avec le concours des organismes de recherche et des entreprises, en partageant le savoir-faire technique qui contribue à l'exploitation sûre, viable et à long terme des centrales nucléaires existantes, ainsi qu'en soutenant le développement des ressources humaines, notamment en promouvant de futures générations d'experts compétents dans le domaine nucléaire et en formant le personnel d'exploitation et de maintenance sur site.

2. Soutenir les pays nucléaires primo-accédants et consolider les chaînes d'approvisionnement

Le Président français et la Première ministre japonaise accroîtront leur soutien aux pays qui envisagent de développer l'énergie nucléaire, notamment en Europe et dans la région indopacifique, conformément à l'approche par étapes de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), tout en veillant au respect des normes les plus élevées en matière de sûreté, de sécurité et de non-prolifération. La France et le Japon renforceront les activités mobilisant les chaînes d'approvisionnement nucléaire afin de créer de nouvelles opportunités commerciales dans les deux pays.

3. Renforcer la coopération sur le cycle du combustible nucléaire

Le Président français et la Première ministre japonaise s'efforceront de garantir l'exploitation sûre et à long terme des installations liées au retraitement, notamment

grâce au développement des ressources humaines sur site. Leur coopération promouvra également les études de démonstration bilatérales sur le retraitement du combustible usé à mélange d'oxydes. En outre, ils œuvreront à la préservation et au renforcement de la chaîne d'approvisionnement en collaborant dans la production d'uranium et le développement de nouvelles capacités d'enrichissement, ainsi qu'à l'approfondissement de la coopération sur la fabrication du combustible nucléaire, notamment du combustible à mélange d'oxydes, et la fourniture de ses composants, afin de disposer d'une chaîne d'approvisionnement solide et de solutions de secours prêtes à l'emploi en cas de besoin.

4. Promouvoir un déclassé sùr et responsable des installations nucléaires

Le Président français et la Première ministre japonaise développeront leur coopération sur le déclassé sùr et responsable des installations nucléaires, en accordant une attention particulière à la gestion et au traitement efficaces des déchets métalliques. Ils promouvront dans leur coopération bilatérale la participation de la société civile, notamment au moyen d'initiatives conjointes sur le recyclage et la réutilisation des matériaux dérivant des déchets radioactifs et au partage de leur savoir-faire en matière de sensibilisation du public. Des initiatives conjointes sont envisagées pour étudier des approches communes en matière de gestion et de traitement des déchets métalliques au Japon, notamment dans le cadre du projet Reinan E Coast entre EDF et la préfecture de Fukui.

5. Accroître la coopération sur les réacteurs avancés de nouvelle génération

Le Président français et la Première ministre japonaise intensifieront la coopération existante entre organismes de recherche et entreprises sur la recherche et développement en matière de sùreté et d'examen de conception dans le domaine des technologies de conception des combustibles et des réacteurs contribuant au développement de réacteurs rapides refroidis au sodium. Ils ont rappelé les progrès récents en France et au Japon dans ce domaine, comme en témoignent l'annonce par la France de son programme de développement de réacteurs rapides lors de la réunion du Conseil de politique nucléaire le 12 mars 2026, ainsi que le développement par le Japon d'un réacteur rapide expérimental dans le cadre du septième plan énergétique stratégique adopté le 18 février 2025. Ils ont confirmé leur intention de progresser, grâce à une coopération réciproque, dans la mise au point de réacteurs rapides refroidis au sodium expérimentaux d'ici à 2050.

6. Poursuivre la coopération sur les projets en matière d'énergie de fusion

Le Président français et la Première ministre japonaise coopéreront sur le développement de l'énergie de fusion au moyen de projets comme le réacteur thermonucléaire expérimental international (ITER) et le *Japan Atomic Energy Research Institute - Tokamak 60 (JT-60SA)* et ils poursuivront leurs efforts en faveur des mises en service à venir. Ils ont confirmé leur intention de mettre en service le réacteur JT-60SA fin 2026 et de démarrer la première phase de l'exploitation d'ITER (*Start of Research Operation*) en 2034. Ils ont également réaffirmé leur contribution aux activités relevant de l'approche élargie, notamment les projets du Centre international d'irradiation des matériaux de fusion (IFMIF-EVEDA) et du Centre international de recherche sur l'énergie de fusion (IFERC).